

LA SEMAINE COMMERCIALE

La dernière huitaine a été modérément active, pas autant toutefois que l'auraient désiré nos hommes d'affaires. La saison de navigation est définitivement close, et le commerce de gros, d'ici au printemps prochain, verra ses occupations moins fortes : elles se réduiront à assortir le détail, ce qui lui maintiendra actif jusqu'aux fêtes de Noël, puis à faire le bilan des affaires de l'année; enfin, à livrer les importations de marchandises du printemps prochain. La température de la semaine dernière a peu favorisé le détail, cependant on a pu constater une légère augmentation dans la demande des tissus de laine. Le détail dans les autres lignes d'affaires a été très modéré.

Dans les cercles financiers, l'événement le plus important de la semaine est la décision prise par les actionnaires de la Banque Nationale de réduire son capital de \$3,000,000. Nous n'avons pas cette dernière, mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter que tous les intéressés n'aient été entendus, depuis des années, dans l'ignorance des faits qui, aujourd'hui, les forcent à sacrifier près de \$700,000 pour maintenir leur institution. Il y avait quelque chose d'irrégulier dans les rapports faits au gouvernement et publiés par la Gazette officielle du Canada tous les mois, rapports dont la teneur et la forme tendaient à faire croire que la situation de la banque s'équilibrait. Il y a lieu d'espérer que cette terrible expérience ne sera pas perdue.

Le marché monétaire est stationnaire, à 7 pour cent sur le papier de commerce. De ce temps-ci les banquiers pressent un peu la rentrée de leurs fonds et se montrent gênés dans les affaires de leur chapitre des renouvellements.

Le change sur l'Europe à 90 jours vaut 83 1/2, à vue 91 1/2, par le télégraphe 83 1/2.

La Bourse de Montréal n'est pas absolument intéressante à la fin de la semaine dernière, il y a eu quelque peu d'agitation, surtout dans les valeurs de la Cité, du Richelieu qui sont tombées à 41; cependant hier, elles ont regagné du terrain à 42. Les autres valeurs ont généralement le ton faible.

A la clôture, hier après-midi, les valeurs les plus en vue ont fermé comme suit : B. de Montréal 213, Ontario 111, du Peuple 100, Nelson 129, Toronto 100, Jacques-Cartier 65, des Marchands 125, Hochelaga 100, Québec 110, Nationale 50, Union 95, Commerce 115 1/2, Télégraphe 95, Richelieu 42, Chars Urbains 230, Gaz 198, Cotton Hochelaga 128.

A Londres, le Pacific Canadian vaut 55 1/2 fermes. Les dividendes suivants sont payables le 1er décembre : Banque de Montréal 5 p. c., B. de Commerce 3 1/2 p. c., B. des Marchands 3 1/2 p. c., B. Ville-Marie 3 1/2 p. c., B. de Hamilton 4 p. c. et B. de Toronto 4 p. c.

Le marché aux provisions est à la hausse, particulièrement dans l'Ouest. Les bœufs lardés mess de Montréal et de l'Ouest font en gros \$17.50 à \$18 très raides; les saindouins tiennent absolument à 90 pour ceux du Canada et 91e pour ceux de l'Ouest. Les jambons sont cotés tout 13 p. lb; ce qui précède est la cote du gros.

Les beurres sont fermes, les détenteurs ne font pas concession, les crémiers font 20 à 23c par lb., les Cantons de l'Est 19c à 21c avec demande locale encourageante.

Les affaires en œufs se maintiennent bonnes, les œufs chamois valent sur notre marché 17c à 17 1/2 par douzaine, les œufs français 18c à 19c, et les stricteins français 20c à 27c, prix de gros.

Il n'y a aucun changement à rapporter dans les fromages dont les prix se maintiennent chez les forts détenteurs à 11 1/2 et 12c pour les fines marques et à 10 à 11 1/2 pour les marques secondaires.

Il y a baisse dans les peaux vertes qui réalisent faible 7c et 5c pour les Nos 1, 2 et 3, avec tendance à baisser.

Il se transige fort peu d'affaires dans les grains de se temps-ci; le mouvement des céréales et très tranquille à la campagne; il n'y a pas d'affaires sérieuses à noter dans les blés qui tiennent fermes à 84c. Nous voyons encore fort peu d'avoine et de pois ici; l'avoine hausse un peu et se réalise 73c, par 66 lbs; Les brassiers recherchent activement la seigle à 58c le minot.

Il n'y a guère à dire au commerce des fruits, les pommes sont un peu plus fermes à \$2.25 à \$2.75 et \$3c par quintal. Des circulaires récemment venues de la Floride informent que la récolte des oranges, y sera d'une extrême abondance; on peut donc s'attendre à voir le prix de cet article assez faible lorsqu'il nous arrivera.

La situation des sucres et des mélasse est de plus en plus orsée. Il n'y a plus à penser à obtenir ces articles à bas prix pendant que le détaillant; chacun sait que les marchands de gros sont désormais liés par un pacte qui les oblige à vendre les sucres de façon à faire du bénéfice au lieu de perdre de l'argent; petit à petit, mais sûrement, les sucres montent par fractions de 1/2.

Les mélasse sont de plus en plus difficiles à obtenir, et aujourd'hui ce qu'il y en a à Montréal est tenu par un seul main. Le Monteur du Commerce, qui est bien renseigné sur ce point, dit que la semaine dernière : "Les sucres sont fermes à la cote de la semaine passée. Quant aux mélasse, la situation est des plus tendues. Le léger rabais mentionné la semaine dernière n'était que temporaire. Ce produit a repris sans retard le ton de hausse qui le distingue depuis quelques mois.

lasse en stock ici, dont 800 sont en une seule main, c'est-à-dire que les détenteurs ne lâcheront prise qu'avec répugnance et à prix forts.

Les mélasse Barbades sont à 37c très fermes à la tonne et à 40c pour quantités moindres.

L'état et le cuir sont toujours, l'étain en lingots vaut aujourd'hui 25c le livre et en barres 30c; le cuir en lingots fait 14c et en feuille 20c le livre, très fermes et à la hausse.

La production du charbon anthracite est extrêmement réduite, et l'approvisionnement en est partout très faible. Le charbon stove est rendu à \$7 très ferme, avec perspective de hausse.

BANQUET ROLLAND

Le banquet a eu lieu lundi soir à Saint-Jérôme dans les vastes salles de l'hôtel Beaulieu, décorées pour la circonstance avec le meilleur goût. Des discours ont été prononcés aux murs, entourés de guirlandes de fleurs portées par les dames suivantes : "Aime Dieu et va ton chemin." "Honneur au travail." "Mon pays est mon pays." Le comité d'organisation se composait des personnes suivantes : Dr J. E. Préfontaine, président, J. A. Thériault, secrétaire, J. H. Leclaire, J. M. Scott, G. Gauthier, J. T. Simard et J. A. Nantel.

A la table d'honneur prenaient place, le président, l'honorable sénateur Rolland, salué à son entrée dans la salle par un tonnerre d'applaudissements. M. Labbé, Labeille, l'honorable M. Chénouette, conseiller législatif, M. Préfontaine, M. P. G. A. Dawson, Ezer, président du bureau des arts métiers, M. J. G. Villeneuve, ex-M.P.P.

Les 150 convives ont remarqué que les citoyens les plus marquants de Saint-Jérôme et de la division, ainsi que nombre d'habitants de ces contrées voisines. Discours ont été prononcés par les sénateurs Rolland et Chénouette, et par les habitants de Saint-Jérôme paraissant enthousiastes de cette démonstration qu'ils ont préparée aux prix de généreux sacrifices. Des enfants de leur âge ont été présentés au banquet de la ville, sous la direction de Dr J. E. Préfontaine, a grandement contribué à relever l'aspect de la fête.

Le repas commença avec vigueur, se poursuivit avec entrain, passa rapidement à la table d'honneur, où l'on entendit de vives saillies et de jolies boutades de verve. Il s'agit de donner un coup de main à la manifestation qui se prépare au prix de généreux sacrifices. Des enfants de leur âge ont été présentés au banquet de la ville, sous la direction de Dr J. E. Préfontaine, a grandement contribué à relever l'aspect de la fête.

Le repas commença avec vigueur, se poursuivit avec entrain, passa rapidement à la table d'honneur, où l'on entendit de vives saillies et de jolies boutades de verve. Il s'agit de donner un coup de main à la manifestation qui se prépare au prix de généreux sacrifices. Des enfants de leur âge ont été présentés au banquet de la ville, sous la direction de Dr J. E. Préfontaine, a grandement contribué à relever l'aspect de la fête.

Le repas commença avec vigueur, se poursuivit avec entrain, passa rapidement à la table d'honneur, où l'on entendit de vives saillies et de jolies boutades de verve. Il s'agit de donner un coup de main à la manifestation qui se prépare au prix de généreux sacrifices. Des enfants de leur âge ont été présentés au banquet de la ville, sous la direction de Dr J. E. Préfontaine, a grandement contribué à relever l'aspect de la fête.

Le repas commença avec vigueur, se poursuivit avec entrain, passa rapidement à la table d'honneur, où l'on entendit de vives saillies et de jolies boutades de verve. Il s'agit de donner un coup de main à la manifestation qui se prépare au prix de généreux sacrifices. Des enfants de leur âge ont été présentés au banquet de la ville, sous la direction de Dr J. E. Préfontaine, a grandement contribué à relever l'aspect de la fête.

Le repas commença avec vigueur, se poursuivit avec entrain, passa rapidement à la table d'honneur, où l'on entendit de vives saillies et de jolies boutades de verve. Il s'agit de donner un coup de main à la manifestation qui se prépare au prix de généreux sacrifices. Des enfants de leur âge ont été présentés au banquet de la ville, sous la direction de Dr J. E. Préfontaine, a grandement contribué à relever l'aspect de la fête.

Le repas commença avec vigueur, se poursuivit avec entrain, passa rapidement à la table d'honneur, où l'on entendit de vives saillies et de jolies boutades de verve. Il s'agit de donner un coup de main à la manifestation qui se prépare au prix de généreux sacrifices. Des enfants de leur âge ont été présentés au banquet de la ville, sous la direction de Dr J. E. Préfontaine, a grandement contribué à relever l'aspect de la fête.

Le repas commença avec vigueur, se poursuivit avec entrain, passa rapidement à la table d'honneur, où l'on entendit de vives saillies et de jolies boutades de verve. Il s'agit de donner un coup de main à la manifestation qui se prépare au prix de généreux sacrifices. Des enfants de leur âge ont été présentés au banquet de la ville, sous la direction de Dr J. E. Préfontaine, a grandement contribué à relever l'aspect de la fête.

Le repas commença avec vigueur, se poursuivit avec entrain, passa rapidement à la table d'honneur, où l'on entendit de vives saillies et de jolies boutades de verve. Il s'agit de donner un coup de main à la manifestation qui se prépare au prix de généreux sacrifices. Des enfants de leur âge ont été présentés au banquet de la ville, sous la direction de Dr J. E. Préfontaine, a grandement contribué à relever l'aspect de la fête.

Le repas commença avec vigueur, se poursuivit avec entrain, passa rapidement à la table d'honneur, où l'on entendit de vives saillies et de jolies boutades de verve. Il s'agit de donner un coup de main à la manifestation qui se prépare au prix de généreux sacrifices. Des enfants de leur âge ont été présentés au banquet de la ville, sous la direction de Dr J. E. Préfontaine, a grandement contribué à relever l'aspect de la fête.

Le repas commença avec vigueur, se poursuivit avec entrain, passa rapidement à la table d'honneur, où l'on entendit de vives saillies et de jolies boutades de verve. Il s'agit de donner un coup de main à la manifestation qui se prépare au prix de généreux sacrifices. Des enfants de leur âge ont été présentés au banquet de la ville, sous la direction de Dr J. E. Préfontaine, a grandement contribué à relever l'aspect de la fête.

Le repas commença avec vigueur, se poursuivit avec entrain, passa rapidement à la table d'honneur, où l'on entendit de vives saillies et de jolies boutades de verve. Il s'agit de donner un coup de main à la manifestation qui se prépare au prix de généreux sacrifices. Des enfants de leur âge ont été présentés au banquet de la ville, sous la direction de Dr J. E. Préfontaine, a grandement contribué à relever l'aspect de la fête.

Le repas commença avec vigueur, se poursuivit avec entrain, passa rapidement à la table d'honneur, où l'on entendit de vives saillies et de jolies boutades de verve. Il s'agit de donner un coup de main à la manifestation qui se prépare au prix de généreux sacrifices. Des enfants de leur âge ont été présentés au banquet de la ville, sous la direction de Dr J. E. Préfontaine, a grandement contribué à relever l'aspect de la fête.

tous. Le secret du succès est entièrement dans la composition des trucs de banquet. J'espère que celui de législateur ne sera aussi facile que les autres. Je saurais faire parler mes collègues pour m'inspirer. Qu'on en dise, il n'y a pas que les femmes qui aiment à parler. Je connais plus d'un homme qui n'est pas leur langue dans leur poche. Les sénateurs sont surtout exposés à cette faiblesse généralement au banquet. Je n'ai pas vu un seul d'eux qui n'ait eu son tour de parole.

Se tournant vers les dames, il leur dit gracieusement : "Si la question de divorce est jamais discutée devant le sénat, soyez assurées que je voterai contre."

Les discours de l'honorable sénateur Rolland ont été écoutés avec une attention particulière. M. Leclaire, ardent provincial propose la suite des deux parlements d'Ottawa et de Québec. C'est le vieux parlement qui nous vaut cette fête de famille par son rôle et à fait de l'un des autres comités sénatoriaux; l'autre est venue, à l'époque où il peut trouver lieu de se réunir, et il est le maintien de nos institutions politiques.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a dit que le banquet n'est pas un acte de courtoisie et de talent. On appelle ensuite tour à tour l'honorable M. Chénouette, conseiller législatif pour la division des Mille Îles, qui présente des considérations de caractère local; M. Nantel, député du comté de Terrebonne, qui applaudit à la conduite de la grande arête de la constitution; le député de Chambly se déclare prêt à aider de toutes ses forces. Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

M. Chénouette, conseiller législatif pour la division des Mille Îles, qui présente des considérations de caractère local; M. Nantel, député du comté de Terrebonne, qui applaudit à la conduite de la grande arête de la constitution; le député de Chambly se déclare prêt à aider de toutes ses forces. Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

M. Nantel, député du comté de Terrebonne, qui applaudit à la conduite de la grande arête de la constitution; le député de Chambly se déclare prêt à aider de toutes ses forces. Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

Le député de Chambly se déclare prêt à aider de toutes ses forces. Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

Il déclara que les rapports industriels existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet, les rapports existant entre le commerce et l'industrie que l'honorable M. Rolland est appelé à représenter dans ce banquet.

CONTESTATION D'ÉLECTION AU TRÉMISSEMENT

Enquête dans la cause en invalidation de l'élection de M. Boyer, député de Jacques-Cartier, à la législature locale, se poursuit hier. L'honorable juge Gill président le tribunal. Le Bénédictin représente le requérant, et M. Geoffroy, le défendeur. Plusieurs témoins ont été entendus. Le procureur général, Me. Gauthier, et Me. Desrosiers, journaliste, de Lacorne, ne reparaissent plus.

M. J. A. Chabert, notaire, de Sainte-Geneviève, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription. Il y a eu des réactions dans le comté de Jacques-Cartier, où M. Boyer a été élu député. M. Préfontaine, député de Saint-Jérôme, a été élu député de cette circonscription.

LE LEVIER SAMSON

Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le levier Samson peut soulever jusqu'à 100,000 livres. Pour s'assurer de sa valeur, adressez-vous à son auteur, M. J. Levesque, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt, AVOCATS, PROCUREURS, ETC., Ontario et Québec. SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA. HON. W. M. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M. FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon, AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC. Eloc Hoy, rue Sparks, Ottawa, Ont. PRES DE L'HOTEL RUSSELL. MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

GEO. McLAURIN, L. L. B. AVOCAT, ETC. Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

Docteur NOLIN, CHIRURGIEN DENTISTE. Coin des rues Sussex et Rideau OTTAWA. Heures de Bureau : De 9 à 4, 5 p.m.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD, AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC. Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa; Kemptville, Ontario. JOHN HODGINS, CH. E. KIDD, ALEX. C. RUTHERFORD.

J. P. FISHER, AVOCAT, SOLICITEUR, ETC. Agent pour la Cour Supérieure, le Parlement et les Départements Publics. SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

McVeity & Henderson, AVOCATS, SOLICITEURS, ETC. Agents pour la Cour Supérieure et les Départements Publics. Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont. TAYLOR McVEITY, GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY, AVOCATS, SOLICITEURS. Agents pour la Cour Supérieure et le Parlement. Chambers Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont. McLEOD STEWART, F. H. CHRYSLER, J. J. GODFREY.

W. J. CODE, Avocat, Solliciteur, Etc. SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT. ARGENT A PRETER.

Bradley & Snow, AVOCATS, SOLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC. R. A. BRADLEY, A. T. SNOW. Agent à prêter à 6%, avec privilège de remboursement en aucun temps.

Dr J. A. FISSIAULT, CHIRURGIEN DENTISTE. 25 rue Sparks, vis-à-vis le Russell. Extraction des dents à l'aide du gaz. Heures de bureau, de 9 à 5 heures